

The logo for FEESP, consisting of the letters 'FEESP' in a stylized, green, serif font.

**CSN**

Communiqué de presse  
Pour publication immédiate  
Source : Conseil central des Laurentides (CSN)

## **MANIFESTATION CE MATIN DES EMPLOYÉS MÉCONTENTES DE LA VILLE DE MONT-LAURIER**

**(Mont-Laurier, le 24 novembre 2011)** – Les travailleuses et travailleurs syndiqués de la Ville de Mont-Laurier manifesteront ce matin, dès 10 h, devant l’Hôtel de Ville.

Voilà plus d’un an que ces travailleuses et travailleurs de la Ville de Mont-Laurier sont sans contrat de travail. Devant la lenteur des négociations et la maigre enveloppe salariale allouée par la Ville pour le renouvellement du contrat de travail, les membres syndiqués ont voté unanimement en faveur du déclenchement de moyens de pression lors de leur dernière assemblée générale.

Le message que veulent lancer les syndiqués est clair. Ils veulent un règlement rapide de leur convention collective à la hauteur de leurs aspirations. Ceux-ci offrent un service de qualité à la population et c’est grâce essentiellement à leur grand sens du professionnalisme et de leur grande expérience. Ainsi, ils sont en droit de s’attendre à un peu plus de reconnaissance de la part de leur employeur et donc à des conditions de travail qui favoriseront la conservation de ce haut standard de qualité auquel est habituée la population.

*« Par le passé, nous avons trop souvent fait les frais des nombreuses réformes dans le secteur municipal. Nous avons consenti à des*

*concessions en regard de nos conditions de travail, nous avons fait notre part. Maintenant, dans un contexte où la Ville engendre des surplus budgétaires, ses dirigeants doivent faire une démonstration de reconnaissance non équivoque envers ses employés en permettant à ceux-ci de récupérer en partie les concessions du passé, en concédant des augmentations générales des salaires concurrentielles et en participant plus adéquatement au régime de retraite (surtout pour les plus anciens employés) »* souligne Madame Vivianne Bertrand, présidente du syndicat.

La Ville utilise toutes sortes de subterfuges afin de faire perdurer inutilement les négociations. Alors que les parties étaient toujours en pourparlers pour en arriver à une entente, elle a fait une demande de conciliation au ministère du Travail, le 5 octobre dernier, ce qui a momentanément mis fin aux discussions à la table de négociation. Il est temps maintenant pour les membres syndiqués de passer à l'action afin d'en arriver à la signature de leur contrat de travail, et ce, dans les meilleurs délais.

Le Syndicat des travailleurs et travailleuses de la Ville de Mont-Laurier (CSN) représente plus de 100 membres col bleus et cols blancs oeuvrant dans le secteur municipal. Il est affilié à la Fédération des employées et employés des services publics de la CSN (FEESP) et au Conseil central des Laurentides CSN.

-30-

Pour information :

Vivianne Bertrand, présidente

Syndicat des travailleurs et travailleuses de la Ville de Mont-Laurier  
(CSN)

819-623-1221

Martin Bourgeois, conseiller syndical CSN Laurentides

450-438-4196